Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS: FEVRIER 2020

OU EN SOMMES NOUS DE LA FIBRE?

Depuis septembre, la mairie suit ce dossier de très près. Nous avons commencé à vraiment alerter en décembre car comme vous avez constaté, les travaux n'avançaient pas. Mi-février, le



verdict tombe ... vous trouverez en recto de ce flash une lettre du département avec l'explication. Nous avons aussi reçu une lettre d'excuses de la part de l'entreprise qui la déploie. Je profite de ce message pour remercier ceux qui ont aidé la mairie sur ce dossier « très frustrant » en lui portant appui auprès des différents acteurs. Le déploiement à l'air en fin en bonne voie!



COMMEMORATION DU 19 MARS 1962

(Journée nationale du souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie)

En collaboration avec la FNACA, le Conseil Municipal vous invite à une pose de gerbe en commémoration du 19 mars 1962 qui se déroulera près du Monument aux morts, place de la Mairie à 16h15.

VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE



Suite aux changements, même si c'est la mairie qui est chargé de vous inscrire sur la liste électorale, celle-ci est maintenant centralisée. Les radiations peuvent être effectuées par la mairie mais aussi par l'office centralisateur.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur le site :

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter la mairie.



Matthieu ROUVEYRE

Vice-Président du Conseil départemental chargé de la citoyenneté, des relations avec les usagers Communication et accès numériques Conseiller départemental du canton de Bordeaux I

Monsieur Colin SHERIFFS
Maire de Saint-du-Bois
40 LE BOURG OUEST
33540 SAINT-LAURENT-DU-BOIS

Bordeaux, le 17 février 2020

Monsieur le Maire.

Vous n'avez pas manqué d'attirer, à plusieurs reprises, notre attention au sujet du déroulement du Plan Gironde Haut Méga sur votre commune de Saint-Laurent-du-Bois en nous indiquant que vous étiez régulièrement interpelé par vos administrés suite à des retards de raccordements.

Sur quelques territoires, et notamment à Saint-Laurent-du-Bois, nous sommes effectivement confrontés à des aléas dans le déploiement de ce plan qui est le plus grand chantier départemental de France, décliné dans 1 400 lieux du territoire girondin, pour raccorder à la fibre optique plus de 480 000 foyers.

Ces problèmes entraînent des évolutions de planning que nous déplorons. Ainsi sur le territoire de votre commune, nous avons rencontré des difficultés de génie civil.

De ce fait, alors que les travaux devraient être quasiment terminés sur votre secteur en fin d'année dernière, les équipes ont dû poursuivre le tirage de câble de fibre optique jusqu'en ce début 2020. Ces seize kilomètres de câbles restant à construire sur votre secteur vont permettre de relier toutes les habitations, les entreprises et les services publics.

De plus, malheureusement, nous avons été également confrontés à une déclaration frauduleuse d'un des sous-traitants de Gironde Très Haut Débit comme vous pourrez le constater à la lecture de la pièce jointe à ce courrier. Ce sous-traitant va être sanctionné et Orange s'est engagé à établir dans les meilleurs délais un plan de reprises.

Soyez donc assuré que l'ensemble des acteurs publics mobilisés sur ce projet met tout en œuvre pour réaliser les raccordements dans les meilleurs délais.

Ce raccordement à la fibre optique des foyers, entreprises et services publics de Saint-Laurent-du-Bois pourrait donc intervenir en avril prochain ; sous réserve qu'aucun autre aléa ne vienne perturber le bon déroulement du chantier.

Comme vous l'avez déjà fait, n'hésitez à me tenir informé des problématiques que vous pourriez rencontrer et si nécessaire à m'envoyer des photos comme vous l'avez déjà fait.

Plus largement, le déploiement du réseau public de fibre optique se poursuit sur l'ensemble du département et plus 39 000 prises sont d'ores et déjà construites en Gironde.

Comme nous vétions engagés, tant sur le site girondehautmega.fr qu'au travers de rencontres et de réunions, nous informons régulièrement de l'avancée des travaux du plan Gironde Haut Méga, les EPCI et les communes mais aussi les Girondines et les Girondins qui ont manifesté le souhait d'être destinataire d'une newsletter.

Je reste à votre écoute et vous prie, monsieur le Maire, de recevoir mes meilleures salutations.

Matthieu ROUVEYRE



AGENDA MARS/AVRIL 2020

<u>dimanche 7 mars</u> - Messe 18h - Eglise de St Laurent du Bois

<u>dimanche 15 mars</u> - Elections municipales (1er tour)

<u>jeudi 19 mars</u> - Démarrage Ateliers Numériques (à partir de 55 ans) - salle des fêtes de 10h à 12h -

<u>jeudi 19 mars</u> - Commémoration du 19 MARS 1962 (16h15 - Monuments aux morts)

samedi 21 Mars - Carnaval des écoles (St Foy la Longue)

<u>dimanche 22 mars</u> - Elections municipales (2ème tour)

samedi 4 avril - LOTO des écoles (salle des fêtes - St Laurent du Bois) en soirée

samedi 18 avril - LOTO (organisé par le comité des fêtes) en soirée

dimanche 22 avril - Circuit Pédestre (organisé par le comité des fêtes)

mardi 24 avril - Proxi déchets - Place de la mairie (9h– 16h)

Tous les mardis soirs - séances de YOGA à la salle des fêtes à partir de 19h30

Tous les vendredis soirs (16h30 à 19h) - le point lecture est ouvert, prêts à vous accueillir

PROXI DECHETS



Récupération en conteneurs

Service public des déchets

- ⇒ 2 conteneurs à votre disposition près de chez vous :
 - Un conteneur pour les ENCOMBRANTS
 - Un conteneur pour la FERRAILLE

Présentation de la carte d'accès en déchèterie obligatoire

Saint Laurent du Bois

Mardi 24 mars 2020 de 9h à 16h Place de la Mairie

Renseignements: 05 56 62 36 03 - contact@sictomsudgironde.fr

LES ATELIERS NUMERIQUES SONT DE RETOUR! À PARTIR DE JEUDI 19 MARS SALLE DES FETES DE 10H - 12H

À partir de À partir de 55 ans

Ateliers Numériques

Vous souhaitez découvrir l'univers de l'informatique ?

Ateliers numériques collectifs groupés ou au cas par cas.

Entièrement gratuit



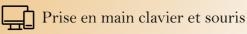
• Initiation à l'ordinateur

• Démarches administratives

• Démarches en ligne

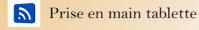
Atelier prévention sur les risques et dangers d'internet

Il est conseillé d'apporter votre propre matériel mais nous pouvons également vous en prêter pendant les ateliers



 \bowtie

Utilisation d'une boîte mail





Démarches administratives



Prise en main smartphone



Recherche internet











À partir du jeudi 19 mars 2020



Saint laurent du bois Salle des fêtes le jeudi de 10h à 12h

Renseignements en mairie

05.56.76.40.61

MERCI DE VOUS INSCRIRE AUPRES DE GENEVIEVE AIMASSO : 06 83 81 24 72

RECENSEMENT MILITAIRE (OU "RECENSEMENT CITOYEN")

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie de son domicile.

Le recensement permet à l'administration :

- de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC),
- de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

Il permet aussi l'inscription à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) soumis au contrôle de l'autorité publique ainsi que l'inscription à l'examen du permis de conduire.

NOUVELLE ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE SUR LA COMMUNE

Architecture

B

Patrimoine



Pour plus d'information, contacter : Stéphanie GLAA - 06 59 61 52 44









RAPPEL : HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi 8h - 15h

Jeudi 8h - 18h

En cas d'urgence, vous pouvez contacter

M. le Maire au 06 66 55 11 22.

Tel: 05 56 76 40 61 - Tel urgence: 06 76 63 77 33

E.mail: <u>mairie.stlaurentdubois@orange.fr</u>

www.stlaurentdubois.fr